

## Proposition de texte de présentation du dispositif PEJ

Pour porter à connaissance l'existence de ce dispositif et faciliter cette démarche, nous vous proposons d'intégrer sur les supports de communication et notamment sur le site internet de votre structure, le paragraphe ci-dessous. Ce dernier résume les principales spécificités de PEJ. Vous pourrez bien sûr l'adapter à votre contexte si besoin.

« L'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena) coordonne depuis 1996 l'opération PEJ (Protéger l'Environnement, J'adhère !) avec le soutien financier, pédagogique et technique de plusieurs partenaires publics et privés. L'Ariena regroupe les associations spécialisées en éducation à la nature et à l'environnement et réparties sur toute l'Alsace. Les animateurs sont formés et agréés pour intervenir auprès de nombreux publics, dont les scolaires.

Ce dispositif invite les classes allant de la maternelle au lycée à explorer sur une grande partie de l'année scolaire une thématique directement reliée à leur environnement local. Tout au long des projets, les élèves sont amenés à être en contact direct avec le terrain et la nature et sont encouragés à être acteurs de leurs propres apprentissages. Ils mettent en œuvre des actions concrètes visant à préserver l'environnement et qui répondent à un constat identifié en début d'année. Ces projets sont construits par un binôme constitué d'un enseignant et d'un animateur nature d'une association membre du réseau Ariena.

Chaque année, les projets sélectionnés par le jury à l'issue de l'appel à projets bénéficient de l'accompagnement pédagogique et technique d'un animateur pour une durée de 15 heures environ.

Pour plus d'informations : <http://pej.ariena.org/> »